



**LAFAMISOL**  
L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

**Soirée caritative**  
**VENDREDI**  
**15 NOVEMBRE 2019**  
**A 20h30**  
**LAFAMISOL**  
**FAIT SON**  
**CONCERT**  
**avec**  
**André LABEUR**  
**et**  
**son groupe**

**SAINT FARGEAU PONTIERRY**  
**Les 26 COULEURS**  
**Rue du 11 novembre 1918**  
Participation minimum 15 €  
Réservations : 07 84 95 33 70  
lafamisol77@gmail.com

**1° Partie** Chansons Françaises  
**2° Partie** Répertoire Pierre Perret

# LAFAMISOL

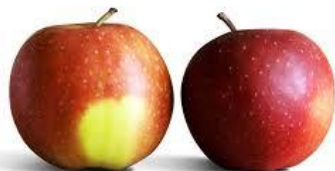
## ÉPICERIE

## SOLIDAIRE

# RAPPORT

# D'ACTIVITE

2019





## TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	page 1
<b>1.</b> LAFAMISOL EN 2 MOTS	page 2
<b>2.</b> LES FAITS MARQUANTS 2019	page 3
<b>3.</b> LES BÉNÉFICIAIRES	page 4
Commission d'attribution	page 4
Les bénéficiaires en 2019	page 5
Quelques chiffres	page 6
Les ventes aux bénéficiaires	page 7
Ventes non alimentaires	page 8
Les activités avec les bénéficiaires	page 9
<b>4.</b> LES NOUVELLES ACTIVITÉS	page 10
Alphabétisation	page 10
La Maison Numérique	page 11
<b>5.</b> L'ÉQUIPE	Page 12
<b>6.</b> LE RÉSEAU	Page 13
<b>7.</b> LES ÉVÈNEMENTS 2019	Page 14
<b>8.</b> LES APPPROVISIONNEMENTS	Page 15
<b>9.</b> LE FUTUR	Page 15
<b>10.</b> LES FINANCES	Page 16



## LAFAMISOL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

### Le mot de la présidente

Nous voilà déjà en 2020, à presque 10 ans de l'ouverture de LAFAMISOL, que nous ne manquerons pas de fêter en 2021.

Fêter ? Devons nous fêter la création d'une épicerie solidaire ?

En théorie, nous ne devrions pas avoir besoin d'exister.

Mais en pratique les familles en difficulté sont là... Et en 2021 nous ferons la fête avec elles. Nous partagerons notre désir de continuer à les aider, chaque jour, comme nous le faisons depuis le début.

Nous fêterons aussi le plaisir que nous avons à travailler en équipe et à proposer sans cesse de nouvelles activités autour de notre objectif principal qui reste d'apporter à ces familles une indispensable aide alimentaire.

Rien n'est facile, et j'ai même envie de rajouter que tout est de plus en plus difficile.

Nous nous battons chaque jour pour essayer de trouver de nouveaux partenaires, de nouvelles enseignes qui nous aideraient à remplir nos réfrigérateurs avant chaque ouverture !

Nous persistons dans notre volonté de demander aux familles bénéficiaires une participation financière minimale pour l'acquisition de denrées, attitude respectant leur dignité et évitant le gaspillage.

Nous sommes tous convaincus de l'utilité de notre action.

C'est pour toutes ces raisons que notre équipe de bénévoles se bat, donne sans compter de son énergie et de son temps tout au long de l'année.

2019 a été une année très constructive.

Nous avons commencé à étendre notre soutien pour de longues périodes à des personnes âgées en situation précaire.

L'installation dans nos nouveaux locaux a été un temps fort. Et elle nous a permis de lancer de nouveaux projets comme l'atelier alphabétisation et la création de la « maison numérique »

2020 s'annonce toute aussi intense !

MERCI à vous tous, élus, partenaires, travailleurs sociaux

MERCI à toute l'équipe de LAFAMISOL

MERCI de contribuer à faire ce qu'est LAFAMISOL

Françoise LABBÉ

On n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne. Donner c'est recevoir. (Abbé Pierre)

## 1. LAFAMISOL EN 2 MOTS

### Qu'est-ce-que LAFAMISOL ?

- Une association loi 1901, créée en mars 2010
- Son activité principale est la gestion d'une épicerie solidaire située à Saint-Fargeau-Ponthierry et qui couvre de plus les communes suivantes : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Pringy, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Seine-Port, Villiers-en-Bière
- C'est un lieu d'aide à la réinsertion des familles en difficulté par la vente de produits à prix réduits, un accueil chaleureux et des conseils, la participation des familles à des activités collectives (ateliers, sorties)
- LAFAMISOL est adhérente à l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES du groupe SOS)

### Quelle est l'activité de l'épicerie solidaire ?

- Par rapport aux familles en difficulté :
  - Autorisations d'accès données par une commission d'attribution mensuelle mixte sur demande des travailleurs sociaux
  - Ouvertures de l'épicerie 3 fois par semaine
    - Vente de denrées à prix réduits
    - Accueil chaleureux, boissons, jeux pour enfants
    - Conseils, accompagnement
    - Transport par véhicule mis à disposition par Le Sentier 1 jour/semaine
  - Aide à la mise en forme de documents (écrivains publics)
  - Organisation d'ateliers, de séances d'information et de sorties
  - Nouvelles activités 2019 :
    - Cours d'Alphabétisation en partenariat avec St Fargeau Ponthierry
    - La Maison Numérique en partenariat avec la Fondation Orange
- Par rapport aux denrées
  - Ramasse, collecte, stockage, ventes des denrées. Respect des normes (hygiène, conservation, péremption). Gestion informatisée
- Par rapport aux réseaux
  - Partenariat institutionnel, financier, dons en nature
  - Participation aux réseaux sociaux
  - Participation à la dynamique locale

### Quels sont les moyens humains ?

Une équipe de bénévoles motivés et compétents et, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, un salarié chargé essentiellement des approvisionnements et de la gestion des stocks

### Quels sont les moyens matériels ?

Magasin de vente denrées	Salles de stockage et bureaux
Magasin de vente vêtements	Congélateurs, armoires réfrigérées
Espace accueil, coin enfants	Camionnette Fiat Doblo

## 2. LES FAITS MARQUANTS 2019

### Chiffres-clé 2019

*179 familles, 443 personnes,  
dont 85 % résidant à  
Saint-Fargeau-Ponthierry*

*41,9 tonnes de denrées vendues*

*66 paniers d'urgence (SOS)*



**444**



**41 921**

- De 72 à 88 familles bénéficiaires par mois (file active) soit 79 en moyenne, le maximum depuis la création de l'épicerie
- 44,7 % de familles nouvelles
- Situations des bénéficiaires parfois très difficiles et précaires, quelquefois récurrentes
- 5,5 cas d'urgence en moyenne par mois, en baisse par rapport à 2018
- Des réinsertions, mais pas toujours
- Des travailleurs sociaux surchargés
- Une équipe toujours motivée et efficace

### L'évolution du nombre de bénéficiaires venus à LAFAMISOL

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nb personnes (hors SOS)	145	273	360	448	446	490	470	387	443
Nb familles sur année (hors SOS)	47	95	123	158	172	187	180	162	179
dont familles nouvelles	47	61	69	84	72	79	72	61	80
% familles nouvelles /totales	100	64	56	53	42	42	40	37,4	44,7
Cumul nb familles depuis début	47	108	177	261	333	413	485	547	627
Moyenne file active mensuelle	21	26	54	65	74	74	75	71	79
Moyenne ventes/famille/mois €	26,4	26,3	31	32	30,2	28,4	31,7	28,6	29,1
Nb de passages de familles par an	599	1389	2197	2572	3060	3130	3232	2864	3217
Nb passages par famille par mois	3,2	3,0	3,4	3,3	3,4	3,5	3,6	3,4	3,37
Ventes par passage €	8,2	8,9	9,2	9,7	8,8	8,0	8,8	8,49	8,63
Nb paniers d'urgence (SOS)	0	22	28	14	12	42	62	106	66

## 3. LES BÉNÉFICIAIRES

### ■ La commission d'attribution

Aucun bénéficiaire ne peut avoir un accès à l'épicerie sans l'aval de la commission d'attribution (sauf urgence).

#### Présentation succincte de la commission :

Cette commission réunit, le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, au moins une **assistante sociale** de chacune des 3 structures (partenaires principaux) : la Maison Départementale des Solidarités de Fontainebleau, le CCAS de St Fargeau Ponthierry, l'Association Empreinte et 7 **membres permanents** de LAFAMISOL (permanents afin de mieux suivre l'évolution des dossiers et de préserver le secret professionnel).

Chaque travailleur social présente ses dossiers en détail afin que l'on puisse statuer au mieux sur : --

- l'accès à l'épicerie (1 à 4 mois),
- le renouvellement d'une période d'accès,
- l'ajournement (cas où des renseignements complémentaires sont nécessaires),
- le refus (la situation ne correspond pas aux critères de l'épicerie).

Les décisions sont prises dans le respect des règles d'orientation de l'épicerie.

#### Rôle de la commission:

L'accès à l'épicerie doit permettre la réalisation du projet qui stabilisera la situation financière de la famille.

#### Quelques exemples de projets :

Ouverture des droits CAF ou Assedic, accompagnement pour une formation professionnelle, règlement d'une importante facture d'EDF ou de réparation de voiture, attente du traitement d'un dossier MDPH ou d'invalidité, frais importants de déménagement, séparation du couple, Pour cela, l'étude des dossiers et le suivi doivent être très rigoureux.

#### Suivi de la famille:

Un "**référént LAFAMISOL**", parmi les membres permanents de la commission, est nommé pour suivre plus particulièrement la famille. Ce référént reçoit le bénéficiaire, le conseille, le revoit au cours de la période d'accès et tisse ainsi un lien privilégié avec lui. Il s'assure que la situation de la famille évolue favorablement et sinon tente d'en connaître la cause pour agir.

Notre efficacité dépend toujours d'une bonne collaboration entre le travailleur social, le bénéficiaire et LAFAMISOL.

A la fin de la période d'accès initialement accordée, le dossier est présenté de nouveau à la commission pour étude et décision argumentée (renouvellement ou arrêt).

#### Cas particuliers du dispositif "séniors"

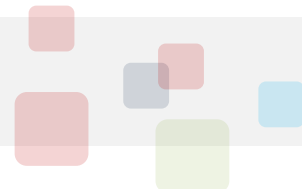
Peuvent accéder à ce dispositif les personnes âgées de plus de 60 ans avec un reste à vivre maximum de 8 € par jour et présentant une situation peu évolutive (par exemple retraité). Leur dossier est examiné en commission. L'accès à l'épicerie est donné pour un an. Un projet particulier n'est pas exigé, c'est la notion " économiquement faible" qui est étudiée.

#### Bref bilan :

Cette année nous constatons à nouveau que beaucoup de familles rencontrent des difficultés multiples qui nécessitent une évaluation et un suivi approfondis.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à solliciter l'avis et le professionnalisme du travailleur social même en dehors des commissions (téléphone, mails...).

Les bénéficiaires doivent être conscients que l'épicerie et le travailleur social sont toujours en relation, dans le but de les aider à solutionner au mieux leurs difficultés.



## ■ Les bénéficiaires venus en 2019

Cette année, nous constatons une **hausse d'environ 10 % du nombre des familles** admises à l'épicerie et une **augmentation de 15 % du nombre de bénéficiaires**.

### Quelques chiffres

**83,2 %** des familles habitent à Saint Fargeau Ponthierry, **7,8 %** logent à Pringy, **9 %** des bénéficiaires sont domiciliés sur les différentes communes que nous couvrons (Arbonne, Boissise la Bertrand, Boissise le Roi, Chailly en Bière, Perthes en Gatinais, St Martin en Bière, St Sauveur, Seine Port). Cette année encore, le nombre de familles déjà venues à l'épicerie les années précédentes reste important.

### Pourquoi les familles reviennent- elles à l'épicerie ?

Les difficultés de ces familles sont **complexes, importantes, voire chroniques**, et les quelques mois d'accès à l'épicerie se révèlent souvent insuffisants.

En outre, très souvent, l'arrêt est demandé par le travailleur social car le suivi social et/ou budgétaire s'avère trop irrégulier ou négligé, de sorte que le projet initial ne peut être évalué correctement.

Dans cette situation, la famille se rend très vite compte que la suppression de l'accès à l'épicerie déstabilise le budget et elle **reprend contact avec l'assistante sociale** pour remettre en place un nouveau suivi social et solliciter à nouveau l'aide de LAFAMISOL.

Parfois l'apport de l'épicerie est nécessaire sur une période plus courte mais « **saisonnaire** ». Exemples : Montant important de la facture d'énergie de fin d'hiver, Taxe d'habitation annuelle, Voyage scolaire .... puisque le budget de la famille est certes stabilisé mais ne permet néanmoins aucun écart.

Il arrive aussi que l'objectif du projet est certes atteint (ouverture des droits CAF ou Assedic ou reprise d'un emploi) mais la situation reste encore fragile, l'accès à l'épicerie doit alors être prolongé de 2 ou 3 mois.

### L'épicerie vient en aide à des familles en rupture alimentaire complète

Cette année encore, les familles en rupture alimentaire complète ont été nombreuses à recevoir ce que l'on appelle "**un panier SOS**": devant l'urgence, LAFAMISOL intervient rapidement en délivrant **gratuitement** des produits alimentaires dans l'attente de la prochaine commission d'attribution (étude du dossier). Le plus souvent cette aide d'urgence est sollicitée par les travailleurs sociaux.

### Le dispositif « Séniors »

Devant le nombre croissant des « séniors » en difficulté, LAFAMISOL a souhaité leur ouvrir l'épicerie en tenant compte de la spécificité de cette catégorie de personnes. Ce dispositif a été mis en place en septembre 2019

#### **Secteur concerné :**

Dans un 1<sup>er</sup> temps, afin de tester et d'analyser ce dispositif, ce sont les séniors qui habitent à St Fargeau Ponthierry qui en bénéficient. S'il s'avère concluant, il sera étendu à l'ensemble de notre secteur.

#### **Critères d'accès retenus :**

La personne doit être âgée **d'au moins 60 ans** et justifier d'un reste à vivre d'un **maximum de 8 € par jour** et par personne. Cela signifie qu'une personne seule, une fois toutes les charges payées, ne sera pas prise en charge s'il lui reste plus de 240 € par mois.

#### **Procédure:**

Le travailleur social présente le dossier à la commission d'attribution et propose que la personne intègre le plan « sénior ». Lorsque la personne répond aux critères retenus par l'épicerie (ressources + âge), l'accès lui est accordé **pour un an** sans qu'un projet spécifique soit mis en place.

En effet, nous considérons qu'eu égard à nos critères, la situation « précaire » du sénior a peu de chance de s'améliorer.

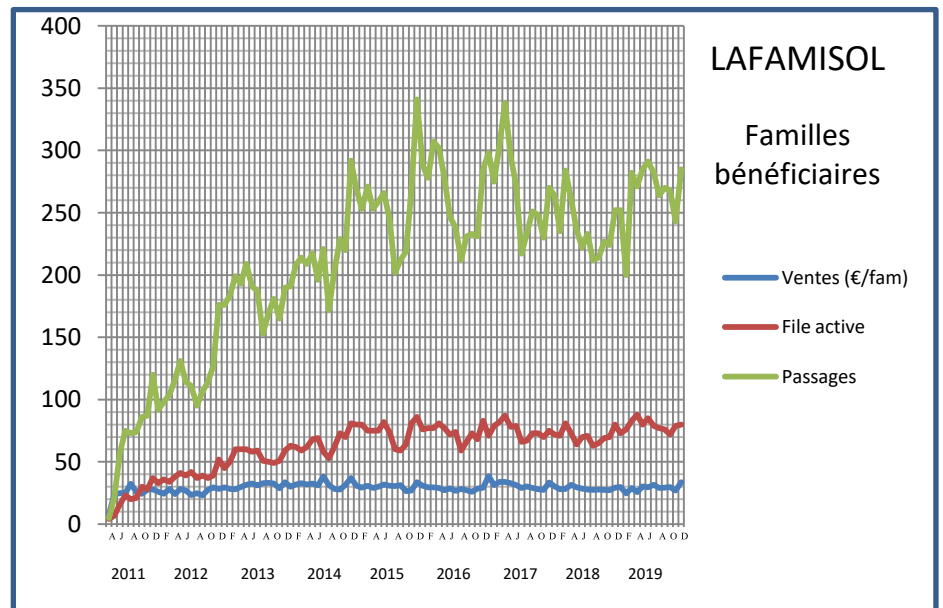
## ■ Les familles ayant fréquenté l'épicerie en 2019

COMPOSITION DES FAMILLES					
	Couples	Femmes Seules	Hommes Seuls	Enfants	Total Pers
Sans enfant	7	42	23	0	79
1 enfant	5	25	2	32	69
2 enfants	9	29	2	80	129
3 enfants	11	16		81	119
4 enfants	4	2		24	34
5 enfants	1	1		10	13
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>115</b>	<b>27</b>	<b>227</b>	<b>443</b>

LIEUX DE RÉSIDENCE DES BÉNÉFICIAIRES		
	Familles	Bénéficiaires
Arbonne	1	2
Boissise la Bertrand	1	1
Boissise le Roi	5	17
Chailly en Bière	2	6
Perthes en Gâtinais	3	7
Pringy	14	29
Saint Martin en Bière	1	2
Seine Port	3	3
St Fargeau Ponthierry	149	376
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>443</b>

Mois par mois en 2019												
	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Nb familles/mois	73	76	83	88	80	85	79	77	76	72	79	80
Ventes/fam/mois €	29,9	24,5	29,0	25,8	30,3	29,6	31,5	29,0	29,3	29,8	27,0	33,6
Passages/fam/mois	3,45	2,63	3,40	3,08	3,56	3,42	3,57	3,43	3,55	3,72	3,08	3,56
Ventes/passage €	8,13	9,33	8,53	8,38	8,50	8,64	8,83	8,44	8,64	8,01	8,77	9,17
Nb urgences (SOS)	3	6	5	2	8	7	2	5	9	7	9	3

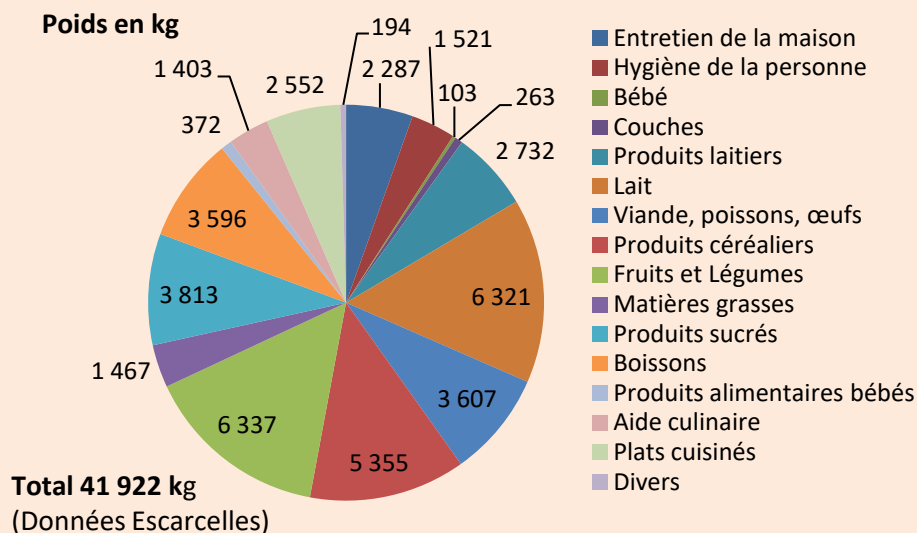
LES PRESCRIPTEURS 2019 (hors SOS)	
MdS Fontainebleau	71
CCAS St Fargeau Ponthierry	37
MdS Vaux le Pénil	20
Empreintes	16
Rose des Vents	7
Tutelia	6
Equalis	4
CAF	3
MdS Coulommiers	3
CPAM – CRAM	3
UDAF	2
Arile-Bail, DGA Ressources	
Relais Sénart, SASS-MSA	
SNCF, Soliha, Via Habitat	1
<b>Total</b>	<b>179</b>





## LES VENTES AUX BÉNÉFICIAIRES

Les ouvertures de l'épicerie n'ont pas varié: mardi 14–17h, jeudi 14h30–17h30, samedi 9h30–12h  
 Les produits proposés à nos bénéficiaires sont très variés et identiques à ceux commercialisés dans les magasins tous publics. Nous proposons aux bénéficiaires, à chaque ouverture, viande fraîche et fruits et légumes en grande quantité. Afin d'éviter tout gaspillage, les produits frais à date de conservation courte, non distribués à l'épicerie, sont donnés soit à L'Ordre de Malte pour leurs maraudes à Fontainebleau, soit à d'autres associations caritatives du secteur.  
 Le total des ventes 2019 aux bénéficiaires se monte à 41 922 kg valorisés à 158 148 €.



“

**Mme D.F. 27 ans, trois enfants**

”

**TÉMOIGNAGE**

de 9, 7 et 4 ans. Locataire dans un appartement du parc privé, loyer important. Ressources : RSA et Allocations familiales. Importante dette locative et plan d'apurement sur 7 mois. Budget très fragile. Mme envisage une formation qualifiante, mais non prise en charge par Pôle Emploi (coût 1 200 euros), en plus elle aurait à assurer le coût de garde d'enfants en dehors des heures scolaires.

Accès demandé à l'épicerie en 09/2018 et prolongé jusqu'à la fin de 2019. La dette de loyer a été apurée, une demande de logement social a été faite et est en attente d'attribution. Mme n'est pas mobile, ce qui complique la recherche d'emploi. Elle est mise en contact avec Travail Entraide. Fin de l'accès demandé par l'A.S.

**PRODUITS NON ALIMENTAIRES :**

LAFAMISOL continue à proposer des produits neufs, vêtements, chaussures, objets de décoration, jouets, cosmétiques etc... pour quelques euros voire quelques centimes d'euros.

Cette année **DEUX ÉVÈNEMENTS FONDAMENTAUX** sont à retenir :

**Un nouvel espace**

**De nouveaux outils**

**Un nouvel espace:** plus beau, plus grand qui nous a permis un meilleur accueil de nos bénéficiaires.

Nous avons pu mettre en place en fin d'année : un mobilier plus adapté, des portants et rayonnages bien organisés, des étagères mieux rangées, et une circulation des bénéficiaires plus fluide, une cabine d'essayage, un espace beauté.

*Les bénéficiaires ont pu s'approprier ce nouveau lieu, appelé « La Boutik », avec facilité et grand plaisir dans une ambiance conviviale et douillette (musique, bougies ...).*

**De nouveaux outils:** fin juin début juillet, il a été décidé d'adopter certaines mesures afin de connaître et de suivre la gestion du budget " Hors alimentaire" de nos bénéficiaires : présentation, lors d'achats à la Boutik, de leur carte LAFAMISOL pour connaître la composition de la famille et mise en place d'un tableau nominatif de suivi du montant des achats.

Ces actions permettent de mieux suivre les achats des bénéficiaires à la Boutik, et si nécessaire d'intervenir pour qu'ils se fassent avec « tact et mesure » et respectent un partage équitable des produits à la vente.

**Quelques chiffres :**

**40 personnes accueillies par mois**

**Panier moyen mensuel de 11,50 €.**

**Objectifs 2020 :**

Continuer à optimiser l'espace de notre « Boutik »

Bien gérer nos achats en étant à l'écoute des besoins exprimés par les bénéficiaires.

Les accompagner dans leurs achats vestimentaires.



**Mme M.P. 44 ans, deux enfants**



(8 et 1 an), séparation du couple fin 2017. Mme a eu un "trop perçu" de Pôle Emploi et a subi une retenue sur ses indemnités de chômage, ce qui a déséquilibré un budget déjà fragile.

Elle se retrouve avec une dette locative de plus de 3 000 euros.

L'Assistante Sociale propose de faire ouvrir les droits à la CMU/ASF et d'effectuer un suivi budgétaire après le dépôt d'un dossier de surendettement à la Banque de France. L'accès à l'épicerie a été de « longue durée », d'août 2018 jusqu'en décembre 2019, et a contribué très largement au rétablissement du budget.

## LES ACTIVITÉS AVEC LES BÉNÉFICIAIRES

**En 2019 nous avons organisé 20 ateliers, 1 sortie et... partagé une soupe**

### Atelier Coiffure

Charline a coiffé 30 personnes (hommes et femmes) au cours des 7 ateliers qu'elle a animés. Les soins (coupes, brushings) sont pratiqués sur place et les bénéficiaires aiment rester et discuter autour d'un café.



### Atelier Esthétique

C'est à 11 personnes que Charline a donné des soins du visage ou de manucure lors de 2 ateliers. Ces soins ont lieu dans une pièce aménagée tout spécialement à cet effet où règnent le calme et la sérénité.

### Atelier Massages.

Angélique pratique des massages énergisants et relaxants. Par le « Amma », technique de relaxation, elle soulage rapidement les tensions liées au stress, à l'anxiété ou à la fatigue. Très occupée par ailleurs, elle n'a pu animer qu'un atelier cette année au cours duquel 6 bénéficiaires ont apprécié les bienfaits apportés par ses soins

### Atelier Reiki

C'est une méthode de soins d'origine japonaise qui apporte énergie, relaxation et qui diminue les douleurs. Michèle a permis à 20 bénéficiaires de goûter au bienfait de ses soins au cours des 8 ateliers qu'elle a animés.

### Atelier Dessin

7 enfants ont laissé libre cours à leur imagination lors de 2 ateliers « pastels » que Corinne, une de nos bénéficiaires et professeur de dessin, a eu la gentillesse d'animer pendant les vacances scolaires.

### Animation Soupe Marocaine

Lors d'un après-midi où l'épicerie était ouverte, 2 bénéficiaires ont préparé une soupe marocaine et nous ont fait partager leur culture.

**Au total 38 familles ont pu bénéficier de ces ateliers pour un total de 74 prestations.**

**Ces ateliers ont apporté à tous réconfort, détente, bien-être et permis échanges et partage.**

**Un grand merci à toutes ces bénévoles extérieures...**

### Atelier Théâtre

Un atelier théâtre a été mené par JP Tourinel chaque semaine, alternativement pour enfants et pour adultes bénéficiaires, pendant 4 mois

### Sortie au Cirque Pinder le samedi 12 janvier

Belle mutualisation proposée par la municipalité de St Fargeau Ponthierry avec les seniors de la ville : 25 personnes (parents et enfants) ont pu bénéficier gratuitement de cette sortie intergénérationnelle ! Transport en bus, spectacle magnifique! retour avec des étoiles dans les yeux ! Merveilleux moment !

## 4. LES NOUVELLES ACTIVITÉS

### Atelier ALPHABÉTISATION

Il s'agit d'un nouveau champ d'intervention de l'association..

La municipalité de Saint Fargeau Ponthierry, qui assure depuis de nombreuses années un cours hebdomadaire d'alphabétisation de deux heures, faisait face à de nombreuses demandes qu'elle n'était pas en mesure de satisfaire.

C'est ainsi que dès le printemps 2019 une série de réunions avec les travailleurs sociaux et la municipalité a conduit à la création du groupe ALPHA à LAFAMISOL, et à la répartition des demandes entre les deux groupes. Le début des cours a eu lieu le 16 septembre.



#### **Organisation, fonctionnement**

L'enseignement est assuré par une équipe "pédagogique", actuellement de 9 bénévoles. Elle se réunit régulièrement pour échanger sur les nouvelles demandes, l'évolution des bénéficiaires, la pédagogie et les outils utilisés.

Elle se coordonne régulièrement avec le groupe Alphabétisation Mairie et la Mairie.

Les demandes d'inscriptions sont formalisées lors d'un rendez-vous avec la candidate ou le candidat, permettant d'évaluer ses connaissances en français (oral et écrit) et de l'inscrire à l'un des 10 groupes correspondant à des niveaux et horaires différents : grands débutants (4 groupes), débutants (2), confirmés (1), perfectionnement (2), anglophones (1).

#### **Effectifs**

Actuellement, l'effectif de chaque groupe va d'un à sept élèves. L'assiduité est bonne compte tenu de leurs contraintes : maladies, gardes d'enfants, démarches administratives et alimentaires.

Les parents sont accueillis avec leurs enfants lorsqu'ils n'ont pas de possibilités de garde.

Début septembre 2019, l'effectif des élèves s'élevait à 20 personnes. En fin d'année il était de 28, malgré l'arrêt de 5 d'entre eux.

La répartition « bénéficiaires LAFAMISOL / élèves extérieurs » est de 8/20.

#### **Perspectives**

Deux limites sont apparues avec l'entrée en phase opérationnelle :

- Le nombre d'élèves et de groupes, qui doivent rester dans certaines limites
- La disponibilité des locaux, qui sont à partager avec l'activité principale de l'épicerie mais aussi avec d'autres ateliers: Maison numérique, coiffure, atelier cuisine, relaxation

## 4 (suite). La Maison digitale

La « MAISON DIGITALE », la première en Seine et Marne, a été inaugurée le 8 novembre 2019.

En juin 2019, LAFAMISOL a répondu à un appel à projet proposé par la Fondation Orange appelée « Orange Solidarité Numérique », et qui apporte son soutien aux associations dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'insertion sociale, lors d'actions destinées à lutter contre la fracture numérique.



### PHILOSOPHIE DU PROJET

Proposer des ateliers permettant l'accès et l'utilisation de l'outil informatique au plus grand nombre.

Sensibiliser par la pratique à l'identité numérique et aux réseaux sociaux.

Favoriser l'autonomie des personnes à l'utilisation des services sur Internet par une information et un accompagnement adaptés

Former les bénéficiaires à la bonne pratique de l'outil et leur permettre de se préserver des dangers par une bonne connaissance des réseaux sociaux et des moyens qui sont disponibles et à mettre en place.

Permettre aux femmes de se préserver contre la cyber violence.

Pour cela mettre à disposition des postes informatiques accessibles facilement, dans de bonnes conditions d'accueil avec l'aide de bénévoles formés et l'aide d'ORANGE SOLIDARITE.

### Ateliers prévus :

- Découverte, initiation et accompagnement sur l'outil informatique (courrier, recherche d'emploi, utilisation d'Internet)
- Démarches administratives: accès aux documents administratifs pour des démarches auprès des administrations clés : CAF, CPAM, Impôts...
- Contrôle Parental : connaître les dangers et apprendre à les maîtriser (accès aux réseaux sociaux)
- Cyber- Violence : apprendre à gérer ces situations, comment se défendre face à ces situations

Les financements accordés ont permis l'achat de matériel pédagogique, de 3 ordinateurs et de mobilier de bureau.

Une planification des ateliers a été mise en place dès le mois d'octobre suite à l'accord du dossier et l'accord d'Orange Solidarité pour le détachement d'une « intervenante Orange ».

Ateliers de 2h30 chaque jeudi proposés sur des cycles trimestriels.

Les interventions sont préparées en fonction de la typologie du public, chaque individu choisissant le thème qui lui apporte la réponse et l'aide attendues.

Une enquête avait été réalisée au préalable pour connaître les besoins des bénéficiaires et le nombre de personnes qui seraient intéressées.

Une évaluation sera réalisée avant l'été 2020. Elle portera sur la fréquentation, l'assiduité et mesurera si nous répondons ou pas aux attentes et aux besoins des participants.

## 5. L'ÉQUIPE

LAFAMISOL est dirigée par un Conseil d'Administration et un Bureau.

En 2019 elle comptait 75 bénévoles adhérents et 1 salarié, Hervé Roméas.

Liste des administrateurs à l'issue de l'Assemblée Générale du 28 mars 2019 et liste des membres du Bureau élus lors du Conseil d'Administration tenu ensuite le même jour :

### Bureau

Présidente	Françoise LABBÉ
Vice-présidente	Elisabeth LONGUEVILLE
Secrétaire	Josette DANJOUX
Trésorier	Claude THIMONIER
Trésorier adjoint	Bernard FAY
Membres permanents	Claude ROUTIER, Maryse LELEU Robert EBERHARDT, Pierre SOULARD

### Autres administrateurs

Brigitte ALVAREZ, Hélène BANCHERI, Régine GAGET, Gilles LORTEAU,  
Marie Jeanne PEDRINI, Jean Pierre RAYNAUD, Béatrice ROUTHIER



### LE DÉMÉNAGEMENT : DU 11 AU 16 FEVRIER

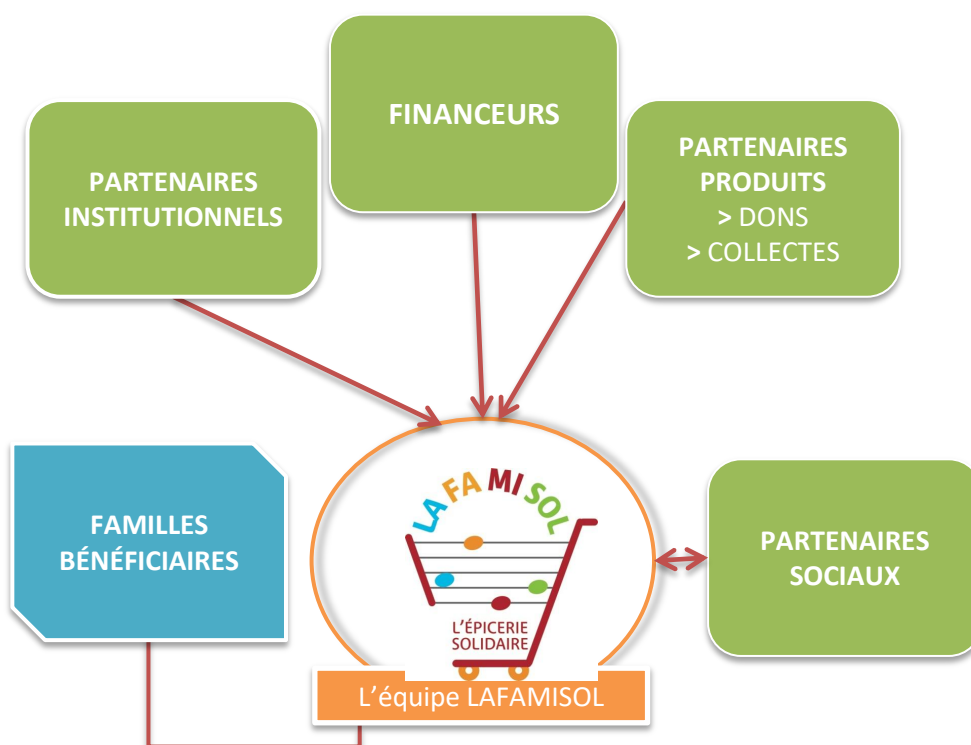
C'est le temps qu'il aura fallu pour intégrer nos nouveaux locaux et prendre possession de notre nouvel espace. BRAVO à toute l'équipe qui a participé à cet événement. Les uns ont porté, monté, cloué, assemblé, agencé...les autres ont organisé, classé, nettoyé, rangé... et tout cela dans une ambiance particulièrement joyeuse et efficace. Il aura fallu une petite semaine pour réaliser ce « gros travail », mais quel beau résultat !

### FÊTE DES BÉNÉVOLES : Samedi 7 septembre

Quel dommage ! La pluie ne nous a pas permis d'organiser ce rendez-vous tant attendu des bénévoles au bord de la Seine ! Mais la soirée, organisée au dernier moment dans nos nouveaux locaux, nous a permis de tous nous retrouver et de partager ce magnifique buffet confectionné par nos bénévoles. C'est toujours un merveilleux moment d'échange et de partage ! Cette année 2019 a été l'occasion de quelques départs de bénévoles, mais aussi l'arrivée d'autres ! Bienvenue à tous ceux qui rejoignent l'équipe. Il est à noter que le recrutement ne se fait que par le « bouche à oreille », et satisfaisant de se dire que nous sommes amenés à constituer une « liste d'attente » de bénévoles !



## 6. LE RÉSEAU



### ■ Partenaires institutionnels et financeurs

Direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Association Nationale de Développement des Epiceries solidaires (ANDES), Crédit Mutuel, Pays de Bière, Communes de Saint-Fargeau-Ponthierry (mise à disposition locaux), Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Boissise-la-Bertrand (financement proportionnel au nombre de familles), Boissise-le-Roi, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Pringy, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Seine-Port, Villiers-en-Bière, sans oublier les nombreux donateurs privés.

### ■ Partenaires produits

Auchan (ex Simply Market) de Saint-Fargeau-Ponthierry, Activert, l'ADN (Agence du Don en nature), le Potager de Marianne (ANDES), Aqua Flore – Jardins de France, La Banque Alimentaire de l'Île de France (BAPIF), Carrefour Villiers-en-Bière, Croix Rouge Insertion (Pain de l'Espoir), Dons solidaires, Espace SucréChocolat, La Ferme chaillotine, Leader Price, LIDL Pringy et Vert Saint Denis, Lindt, Melisa, Olivier Bertrand Distribution,, Pasquier, Picard surgelés, Les Produits du Soleil, Revivre, Les Serres de Chailly, Truffaut, Univers Médical et nombreux particuliers.

### ■ Partenaires sociaux

Conseil Général (Maisons des Solidarités de Fontainebleau et Melun Val de Seine), CCAS de Saint Fargeau Ponthierry, AESF, APAS BTP, APHP, AS SNCF, BAIL, CAF, Centre Hospitalier Melun, CPAM-CRAM, Empreintes (ex CDAH), Melisa, La Rose des Vents (Partage 77), Secours Populaire (Le Mée sur Seine et Corbeil-Essonnes) Le Sentier (mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur pour transport de bénéficiaires), Organismes de Tutelle, UDAF, Via Habitat.

### ■ Partenaires dynamique locale

Ecoles et Collèges : Collège François Villon et Ecoles de Saint Fargeau Ponthierry  
Relais local pour informations et collectes : Point Presse Farg'écho à Saint Fargeau.

## 7. LES ÉVÉNEMENTS 2019 (suite)

### L'INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

Lundi premier juillet. C'est autour d'un café gourmand que l'équipe de LAFAMISOL a tenu à remercier toutes les personnes qui ont participé au déménagement des locaux : Monsieur le Maire, les élus, les bénévoles de l'association et en particulier les membres de l'équipe technique de la mairie.

### VIDE GRENIER A PRINGY : DIMANCHE 23 JUIN 2019

C'est à l'initiative et avec l'aide d'élus et de bénévoles de la ville de Pringy, qu'il a été proposé à LAFAMISOL d'organiser un vide grenier dans le splendide parc de la mairie. Chose faite : organisation de la buvette, location des stands dans la bonne humeur, sous le soleil et pour un bénéfice de 2 565 euros ! La remise officielle de ce bénéfice a eu lieu dans les locaux de l'épicerie le vendredi 28 juin, rassemblant bénévoles et organisateurs qui ont participé à cet événement.



### INTERVIEW À HANDI FM : JEUDI 26 SEPTEMBRE

Claude Routier, Claude Thimonier et Françoise Labbé ont participé à cette émission.

L'interview s'est déroulé en 5 parties de 10 minutes au cours desquelles les sujets concernant la création, l'historique, le but, les objectifs, les critères d'admission, les bénévoles, les événements à venir ont été abordés.... Une belle photographie de l'épicerie à écouter sur les ondes ! (la diffusion a eu lieu le 3 octobre sur Handi FM)

### OLIVIER FAURE VISITE L'ÉPICERIE LE 27 SEPTEMBRE

Olivier Faure, Président du groupe socialiste et député de la onzième circonscription de la Seine et Marne est venu visiter l'épicerie le vendredi 27 septembre. Il a semblé très intéressé par le fonctionnement. Nous lui avons fait part de nos difficultés rencontrées actuellement et en particulier celles concernant notre approvisionnement en produits frais auprès des magasins et grandes surfaces.

### SOIRÉE CARITATIVE :

#### LE 15 NOVEMBRE AUX 26 COULEURS : ANDRÉ LABEUR CHANTE PIERRE PERRET

Quelle belle soirée ! Salle comble ! Merveilleux concert ! Merci à André LABEUR et ses musiciens de nous avoir fait vibrer sur ces belles chansons, sur ces belles paroles et sur ces belles musiques !

C'est une soirée qui nous a permis de faire un bénéfice de 2 600 euros... formidable !



### CALENDRIER SOLIDAIRE ET PANIERS DE NOËL

C'est une opération à laquelle 5 écoles ont répondu « présentes » cette année encore !

Comment mieux parler de la solidarité aux enfants, qu'en les faisant participer à cette initiative qui consiste à récolter des denrées alimentaires dans leur classe juste avant Noël ?

Plusieurs centaines de kilos récoltés encore cette année et donc de magnifiques colis de Noël remplis de chocolats, de gâteaux, de friandises et de produits d'hygiène à nos 85 familles !

Merci aux enfants, aux parents, aux équipes enseignantes !



## 8. LE FONCTIONNEMENT

### LES APPROVISIONNEMENTS

#### LES DONNS

**Auchan** est notre magasin partenaire. Nous avons passé une période difficile pendant laquelle il ne nous donnait plus que des viennoiseries et des œufs, et il nous a fallu trouver une solution alternative pour les produits frais.

**Carrefour Market** de Milly la Forêt nous approvisionne depuis début 2019 en produits frais, en fruits et légumes et quelques produits secs

**Biocoop** de Milly la Forêt complète depuis début décembre nos besoins en produits frais.

**Entreprises productrices** : Les Produits du Soleil, Les Serres de Chailly, Picard, Pasquier, Olivier Bertrand, Activert RCSE, Univers médical

#### Collectivités et Particuliers

Les CCAS de diverses communes, les Écoles de Saint Fargeau Ponthierry, les particuliers qui déposent leurs denrées directement à l'épicerie, la Banque Alimentaire de Paris Ile de France, à Arcueil en janvier et février, puis à Savigny le Temple

Cette année le total des denrées reçues (achats et dons) se monte à **3 505 kg** (Escarcelles)

Nous avons participé aux **deux collectes nationales** organisées par la Bapif. Le total ainsi collecté dans les magasins Auchan, Lidl Pringy et Lidl Vert Saint Denis se monte à 3 006 kg en mai et 4 148 kg en novembre 2019

#### LES ACHATS

Auprès d'organismes à **but social** : Le Potager de Marianne ; Dons solidaires, ADN

Auprès d'organismes à **but commercial** : Auchan, Lidl, Carrefour, Metro-Cash, Transgourmet et Revivre

**TOTAL des entrées** de denrées en 2019 : **45 343 kg** valorisés à 167 160 €

## 9. LE FUTUR

- Continuer à promouvoir les ateliers existants (alphabétisation, informatique..)
- Relancer la participation des bénéficiaires aux ateliers « classiques » (travaux manuels, tri de documents, atelier parents-enfants, ...)
- Proposer d'autres ateliers aux bénéficiaires
- Relancer les interventions dans les écoles des différentes communes de notre territoire
- Reparler, en particulier avec le CIDFF, du projet « point d'accueil » orienté contre les violences faites aux femmes
- Accueillir un emploi civique et des stagiaires.
- Continuer à rechercher des sources d'approvisionnement et consolider nos partenariats
- Réfléchir et relancer le partenariat avec les associations pouvant proposer une remise au travail pour nos bénéficiaires (Travail Entraide, Mission Locale, ...)
- Promouvoir la diffusion de nos moyens de communication (blog, site Internet).

#### RAPPROCHEMENT D'ANDES AVEC LE GROUPE SOS

Les démarches de rapprochement avec le GROUPE SOS ont débuté à la fin de l'année 2018 pour la reprise des activités d'animation du réseau des épiceries solidaires et les quatre chantiers d'insertion d'ANDES. Ce rapprochement s'est concrétisé en janvier 2019 : ces activités ont été reprises par l'association Solidarité Alimentaire France, filiale des 4 associations fondatrices du GROUPE SOS. Les activités d'ANDES ont ainsi rejoint le secteur Transition Ecologique du GROUPE SOS.

## 10. LES FINANCES

### ■ Compte de résultats 2019

Charges en €	
Charges d'exploitation	
Achats épicerie	17 847,83
Achats vêtements	748,70
Autres achats	9 595,27
Variation de stock	38,00
Services extérieurs	6 115,31
Autres charges de gestion	4 968,28
Charges de personnel	20 651,88
Dotations aux provisions	5 966,65
total exploitation	<b>65 931,92</b>
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	1 506,82
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>67 438,74</b>
Total général	<b>67 438,74</b>

Produits en €	
Produits d'exploitation	
Ventes épicerie	26 285,18
Ventes boutique	5 317,55
Produits activités annexes	6 202,00
Subventions d'exploitation	21 970,00
Cotisations	750,00
Dons	3 476,72
total exploitation	<b>64 001,45</b>
Produits financiers	<b>585,32</b>
Produits exceptionnels	<b>353,03</b>
Poduits exceptionnels divers	253,03
RAP	100,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>64 939,80</b>
Résultat (déficit)	2 498,94
Total général	<b>67 438,74</b>

### ■ Valorisations 2019

**Loyer** : Sur la base d'un loyer mensuel de 1 500 €, la charge annuelle serait de  $1\,500 \times 12 = 18\,000$  €

**Charges locatives** : En estimant les charges mensuelles (électricité, eau, entretien, ménage...) à 600 €, on obtient une charge annuelle d'environ **7 000 €**

**Bénévolat** : Sur la base d'un équivalent temps plein de 6 personnes et en considérant que le Smic brut mensuel (cotisations salariales incluses) est de 1 539,42 € au 1.1.2020, on obtient :  
 $1\,539,42 \times 1,28 \times 12 \times 6 = 141\,872,95$  €, soit environ **142 000 €**

**Dons de denrées** : Faisons l'hypothèse d'une file active moyenne de 80 familles, avec une moyenne de dépenses mensuelles de 30 € par famille. On obtient des ventes de  $80 \times 30 \times 12 = 28\,800$  €. La valeur marchande des produits vendus est alors de  $28\,800 \times 6 = 172\,800$  €. Si on compte 19 000 € d'achats, on obtient  $172\,800 - 19\,000$  soit environ **154 000 €**

**Valorisation totale** : En additionnant ces quatre chiffres, on trouve **321 000 €**.

Ce chiffre traduit les efforts consentis pour que LAFAMISOL puisse fonctionner : efforts de la municipalité (local, subvention), efforts des fournisseurs (denrées gratuites ou à prix réduits), efforts des bénévoles.

### ■ Subventions 2019

Mairies	2 450 €
CCAS Saint Fargeau Ponthierry	1 000 €
Mairie Saint Fargeau Ponthierry (déménagement)	2 500 €
SAF ANDES	10 020 €
Fondation Orange	6 000 €
<b>Total</b>	<b>21 970 €</b>

### ■ Dons 2019

Revivre	262 €
Dons de particuliers	3 215 €
<b>Total</b>	<b>3 477 €</b>

### ■ Budget prévisionnel 2020

Charges en €	
<b>Charges d'exploitation</b>	
Achats marchandises	19 000
Achats vêtements	1 000
Autres achats	10 000
Autres charges	5 000
Services extérieurs	6 000
Dotation amortissements	6 000
Charges de personnel	21 000
<b>Total des charges</b>	<b>68 000</b>

Produits en €	
<b>Produits d'exploitation</b>	
Ventes épicerie	28 000
Autres ventes	6 000
Produits activités annexes	4 000
Subventions d'exploitation	14 000
Cotisations	800
Dons	2 600
Produits financiers	600
<b>Total des produits</b>	<b>56 000</b>
<b>Résultat (déficit)</b>	<b>12 000</b>



#### Mme et Mr BB. (38 et 41 ans)



2 enfants (un étudiant, une lycéenne)  
Mme a un problème de santé chronique.  
Famille bien connue à l'épicerie, déjà soutenue en 2012 et 2015.  
Les problèmes sont récurrents, le budget irrégulier (travail en intérim et de façon intermittente, nombreuses dettes: dette de loyer, impayé EDF, découvert bancaire).

Supportent de gros frais de scolarité pour le fils aîné étudiant à Paris.  
Mme est en attente d'une formation qualifiante d'aide soignante.  
L'accès à l'épicerie est accepté en juin 2018 et prolongé jusqu'en avril 2019.  
Les difficultés restent chroniques et le suivi par l'A.S. difficile.  
Arrêt à la demande de l'A.S.

#### Mr LA. 77 ans, retraité.

Locataire dans une HLM. Il s'agit d'un homme seul dont le fils habite en province. C'est ce dernier qui a alerté le service social.  
Importante dette de loyer, impayé électricité, découvert bancaire majeur, signes d'une difficulté à gérer son budget, car Mr a une retraite correcte.

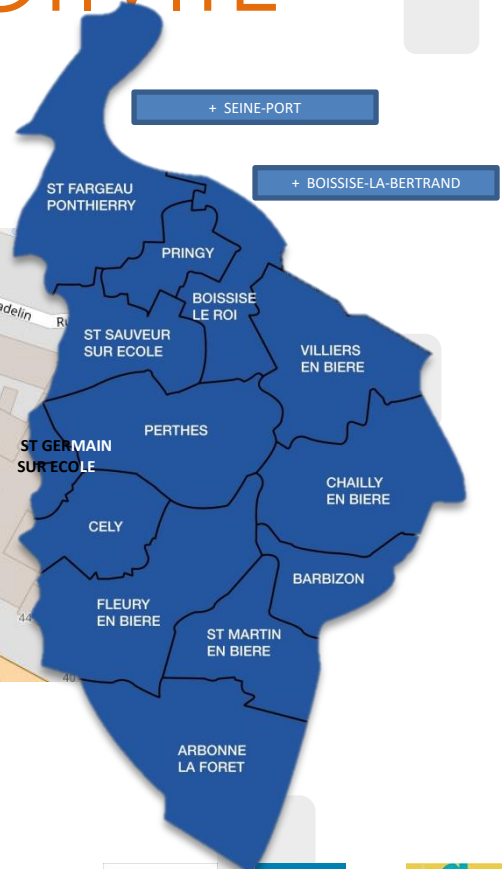
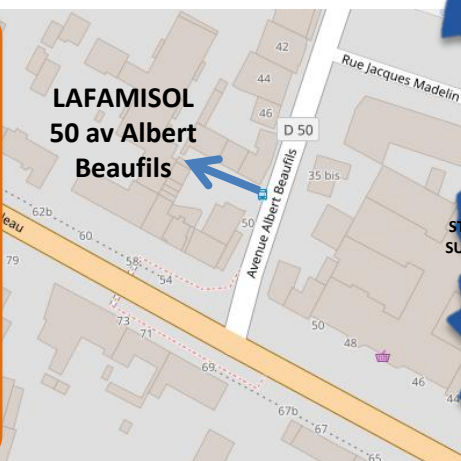
L'AS propose de mettre en place des prélèvements mensuels pour toutes les dépenses obligatoires et sollicite une aide du CCAS pour la dette EDF. Accès à l'épicerie demandé en janvier 2019. Mr accepte mal d'être aidé et de venir à l'épicerie, et l'arrêt intervient en avril 2019 à la demande de l'A.S.



2019

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

NOTRE TERRITOIRE



ILS NOUS SOUTIENNENT



Merci également aux municipalités de Chailly-en-Bière et de Perthes-en-Gâtinais,

Épicerie Solidaire LAFAMISOL  
50 avenue Albert Beaufils, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry  
Tél : 01 60 69 40 14  
Contact : lafamisol77@gmail.com

Association Loi 1901 enregistrée sous le numéro  
W 77 200 1682 en préfecture de Seine et Marne  
Publication au Journal Officiel du 20 mars 2010  
Siret : 532 868 049 000 18